

# FORUM : APPORT DES REGULATEURS DANS LE PROCESSUS DU PASSAGE DE L'ANALOGIQUE AU NUMERIQUE

## INTRODUCTION : LA CONVERGENCE

L'avènement de la numérisation a entraîné des bouleversements très importants tant verticalement qu'horizontalement dans la chaîne de valeur ajoutée numérique et aucun acteur de cet écosystème n'a été épargné. Ces bouleversements peuvent être mieux appréhendés en analysant la principale conséquence de cette numérisation à savoir, la convergence, c'est-à-dire le mouvement par lequel on va vers un lieu de rencontre commun. Dans le cas de ce qui nous intéresse, il s'agit du mouvement irréversible par lequel trois écosystèmes des communications, la téléphonie (voix), l'informatique (données) et l'audiovisuels (vidéo), naguère isolés, vont tous vers ce lieu commun que l'on pourrait appeler « *l'écosystème du tout numérique (TN)* ». Il convient de signaler ici qu'il s'agit bien d'écosystèmes vivants, dynamiques, dotés de véritables capacités réaction et de contre-réaction. Les trois écosystèmes sus-évoqués s'appuyaient sur des acteurs, des institutions et des réglementations ; les acteurs modifient leurs stratégies pour s'adapter au nouvel écosystème et ce, en général plus rapidement que les institutions et les règlements qui les gouvernent. Pour simplifier, on peut dire que le TN s'appuie sur les deux piliers naturels que sont d'une part les contenus et d'autre part les infrastructures. Acteurs, institutions et réglementations peuvent donc épouser plus ou moins ce découpage.

## II-Objectif général du forum

Les lois et les règlements sont des socles sur lesquels s'appuieront les acteurs du TN; Une bonne réglementation sera le gage d'un développement du TN africain florissant, répondant aux intérêts de tous les acteurs tant du secteur public que privé. Sur le plan Africain, l'UAR et l'UAT sont les principaux conseillers des états membres en matière de contenus et d'infrastructures soutenant le TN. Il s'agira donc autour de ce forum, de réunir autour de la table, les principaux acteurs de ces deux piliers, afin de converger vers un lieu où les intérêts des uns et des autres sont mieux pris en compte.

## III-Objectif particulier du forum

Il s'agira :

- d'identifier les tendances lourdes que semblent suivre les acteurs de chaque pilier ;
- d'en dégager les points de convergence et de divergence ;

- de rechercher quels types de partenariats ou de coopération on peut mettre entre les acteurs pour aboutir à des solutions gagnant-gagnant dans l'écosystème du TN ;
- de formuler des recommandations permettant de consolider les points de convergence et de réduire ceux de divergence afin de servir de base aux politiques publiques et aux réglementations du TN.

#### **IV-Cibles du Forum**

Ce forum s'adresse aux états et organismes membres de l'UAR et de l'UAT, aux acteurs du secteur privé opérant dans les domaines des contenus et des infrastructures TIC. Pour le secteur public, il s'agit des ministères en charge des questions des contenus, et des infrastructures TIC, ainsi que les organes de régulation y relatifs. Pour le secteur privé, les concepteurs et fournisseurs de contenus (voix, données, vidéo), les fournisseurs d'infrastructures (Telco, ISP), les propriétaires des différentes plateformes.

#### **VI-Organisation du Forum**

*Matinée :*

Mardi 26/03/2019 : Cérémonie d'ouverture 9-9 :30

*Session 1 (10h15 à 11h15)*

- Exposés liminaires sur :
  - Les réglementations des secteurs de l'audiovisuel à l'heure de la convergence par un expert en régulation audiovisuelle (15mn);
  - Les réglementations des secteurs des télécommunications à l'heure de la convergence par un expert en régulation des télécoms (15mn);

*Session 2 (11h15 à 12h15)*

- Expériences des régulateurs

Chaque pays préparera une intervention de 15mn, présentant :

1. Relations entre concepteurs de contenus propriétaires de plateformes ISP, et Telco
  - Points de convergence et de divergence
  - recommandations
2. Relations entre opérateurs TNT, Telco et ISP
  - Points de convergence et de divergence
  - Recommandations

3. La réflexion sur gestion des bandes de fréquences de la TNT en matière de convergence ;
4. Les mesures significatives prises dans la réglementation des telco et/ou des radiodiffuseurs en vue de la gestion de la convergence.

### **Après midi**

14-15h

- Regards des institutions régionales sur les questions ci-dessus (10mn par intervenant)
  - UA, UAR, UAT
  - ASBU, EBU

15-16h

- Rencontre représentants des ministères et des régulateurs, observations et recommandations

16-16h45

- Lectures des recommandations

FIN DU FORUM

N.B : Pour vos papiers, bien vouloir les envoyer au mail [mezom@yahoo.com](mailto:mezom@yahoo.com) au plus tard le 5 Mars 2019.